



Bureau des Accompagnateurs
de la Montagne Limousine

Prenez le temps de découvrir...



Le tour des Monts du Cantal

Version Sylvie

8 JOURS - 6 JOURS de randonnée accompagnée - 7 NUITS - 12 personnes maxi

FICHE TECHNIQUE

Niveau :

Le Cantal est une terre de randonnée par excellence, avec des paysages à couper le souffle. Vous marcherez sur le plus grand volcan d'Europe tout de même !



Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML), titulaire du brevet d'état d'accompagnateur en moyenne montagne. Tous les membres du bureau exercent essentiellement dans le massif central : Limousin, Cantal, Sancy et Aubrac.

Votre guide vous fera découvrir les richesses de la montagne cantalienne, ainsi que son histoire, le long des randonnées qui vont émailler la semaine...

Niveau physique :

Niveau 3 : Pour bon randonneur (5 à 6 heures de marche effective quotidienne)

La randonnée s'effectue sur sentiers entre 1100 m et 1800 m d'altitude. Le portage consiste uniquement au transport des affaires de la journée si un service logistique est mis en place, sinon il faudra porter les affaires pour la semaine. Je peux vous aider en cela, appelez-moi pour en discuter éventuellement. Il est possible aussi de ne faire qu'une partie de l'itinéraire (voir p.7 : important à noter)

Les dénivelés quotidiens varient entre 580 et 1185 mètres.

Niveau technique :

Nous marchons sur un terrain de montagne. Il faut déjà avoir l'expérience de genre de terrain avec des pentes qui ont parfois de forts dénivelés. L'utilisation de bâtons est fortement conseillée.

Repas - Logement - Restauration :

Vous serez logé en gîte en chambres de 2 ou 4 en pension complète.

Les piques-niques proposés tous les midis seront pris le matin après le petit-déjeuner.



Les monts du Cantal occupent la majeure partie du département du Cantal, dont leur nom est issu. Appelé Haute-Auvergne depuis le Moyen-Age, ce n'est qu'en 1790 qu'il fut invité à se choisir un nom, et il prit celui du plus haut sommet, le Plomb du Cantal (1855m) et s'appela Cantal

LES HEBERGEMENTS

Sélectionnés par nos soins, les gîtes sont tous de grand confort (chambres de 2 à 4 personnes).



REPAS, PETITS-DEJEUNERS et PIQUE-NIQUES

Les repas et les petits-déjeuners seront pris dans les gîtes.

Les pique-niques seront mis à disposition tous les matins.



Nous nous emploierons à vous faire déguster les spécialités locales !

J1 : c'est le début de l'aventure !

Nous vous attendons au gîte de la Boudio où nous passerons la première soirée ensemble.



Les vaches Salers avec leurs cornes en forme de lyre sont emblématiques du Cantal.

J2 : La Boudio - La Claux *c'est parti !*

Nous partirons en direction du Peyre-Arse par les crêtes, nous passerons au pied du Puy Mary pour rejoindre le col de Serre et descendre en fin d'après-midi sur le village du Claux.

Dénivelée positive : 720 mètres

Distance : 17 km



C'est parti pour l'aventure !

J3 : Le Claux - Le Falgoux *On continue doucement!*

Journée tranquille qui nous fera basculer dans une autre vallée, jusqu'à la commune du Falgoux

Dénivelée positive : 900 mètres

Distance : 19 km



Les monts du Cantal occupent la majeure partie du département du Cantal, dont leur nom est issu. Appelé Haute-Auvergne depuis le Moyen-Age, ce n'est qu'en 1790 qu'il fut invité à se choisir un nom, et il prit celui du plus haut sommet, le Plomb du Cantal (1855m) et s'appela Cantal

J4 : Le Falgoux - Mandailles

De mieux en mieux !

C'est une journée plus exigeante qui nous fera rejoindre une ligne de crête avec quelques paysages splendides avant de descendre sur Mandailles.

Dénivelée positive : 950 mètres

Distance : 15 km

J5 : Mandailles - Thiézac

Into the wild !

La journée la plus sauvage du séjour. On commence par aller au col du Pertus afin de rejoindre l'Elancèze et filer vers le Courpou Sauvage. Nous descendrons ensuite vers les cascades de Faillitoux et nous finirons la journée au gîte de Thiézac.

Dénivelée positive : 1130 mètres

Distance : 19 km

A noter : il est possible de choisir un itinéraire plus court



J6 : Thiézac - Prat de Bouc

les crêtes et le sommet du Cantal !

De Thiézac nous allons remonter sur les crêtes et emprunter une ancienne voie romaine qui va nous mener au point culminant du Cantal : le plomb du Cantal et ses 1855 mètres. Nous dormirons plus bas, à Prat de Bouc.

Dénivelée positive : 1185 mètres

Distance : 18 km

J7 : Prat de Bouc - La Boudio

Retour à la case départ !

La semaine en itinérance va se conclure avec cette dernière journée qui nous ramènera à la Boudio. Nous devons franchir une crête pour arriver à destination. Cela nous fera passer en dessous du puy de Seycheuse.

Dénivelée positive : 730 mètres

Distance : 16 km

J8 : Dernier jour et départ

MATERIEL

Sac à dos pour vos affaires de la journée :

- Gourde ou poche à eau.
Volume : 2 litres.
- Lunettes de soleil.
- Crème solaire.
- Casquette ou chapeau.
- Chaussures de marche imperméables. (Evitez de venir avec des chaussures neuves, mais préférez des chaussures déjà éprouvées).
- Une trousse à pharmacie avec les médicaments usuels.
- Vêtements de randonnées : veste imperméable, pantalon respirant, tee-shirts respirants. Chaussettes et T-shirts de rechange.
- Drap-sac pour la nuit en refuge.
- Les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'accident.
- Un appareil photo.
- Eventuellement des bâtons de marche.
- **Et plein de bonne humeur !**



NOMBRE DE PERSONNES : Entre 6 minimum et 12 maximum



«Un voyage, fût-il de mille lieues, commence sous votre chaussure.»
CONFUCIUS



IMPORTANT A NOTER :

Ce séjour est classé 3 sur une échelle de 5 étant donné qu'il y a 2 jours à plus de 1000 mètres de dénivelé.

Les enfants sont acceptés (à partir de 16 ans) dans la mesure où les parents valident et cautionnent leur aptitude physique.

Les animaux ne sont pas acceptés.

L'accompagnateur se réserve le droit de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques ou pour toute autre raison qui pourrait avoir des incidences sur la sécurité du groupe.

En ce qui concerne le transport des bagages et la logistique, je vous propose la solution suivante, la plus économique :

Il s'agit de placer une voiture à Mandailles avec éventuellement des affaires de rechange ou autre pour les personnes qui font le tour complet, et pour permettre aux personnes qui souhaitent s'arrêter à Mandailles, de le faire. Ces personnes pourront alors faire de petites randonnées, se reposer, faire du tourisme, etc... avant de rejoindre le groupe le dernier soir.

Sinon nous pouvons mettre en place un service logistique : une personne nous suit en camion et transporte les bagages tout le long du parcours, avec un surcoût. Dites-moi ce que vous en pensez, par téléphone, whatsapp ou autre, afin de fixer un programme commun qui pourra être ouvert, si vous le souhaitez à d'autres personnes.

CALENDRIER :

mercredi 28 mai - mercredi 4 juin

POUR S'Y RENDRE



Pour accéder au gîte de la Boudio :

<https://goo.gl/uuTBFU>

Adresse du gîte :

LA BOUDIO

15300 LAVIGERIE

Tel. : 04 71 20 81 87

Courriel : [gitelaboudio@gmail](mailto:gitelaboudio@gmail.com)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accompagnateur est diplômé du Brevet d'Etat d'accompagnateur en montagne. Il fait partie du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine. Le logisticien est souvent aussi accompagnateur, membre du bureau, mais parfois cela peut-être une personne externe.

Le Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine fait partie de de l'association APPAAT Millevaches, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM023140001.

Après lecture attentive des éléments constitutifs du voyage choisi, vous pouvez prendre contact avec l'association par courrier, courriel et/ou téléphone ou vous inscrire directement en remplissant [la fiche d'inscription téléchargeable ici](#).

L'inscription doit être effectuée aux nom et prénoms du participant strictement identiques à ceux qui figurent sur son passeport ou sur le document d'identité utilisé pour le voyage. Si les nom et prénoms sont changés après inscription, des frais de modification peuvent être imputés.

Inscrivez également une adresse postale, un numéro de téléphone et une adresse de courriel valide. En cas de négligence, l'association ne pourra être tenue pour responsable des conséquences engendrées en cas de mauvaise déclaration.

Validation d'inscription

L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé en deux exemplaires et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour, et cela, sous réserve de places disponibles.

En cas d'acceptation nous vous ferons parvenir un exemplaire du bulletin d'inscription signé par l'association accompagné d'une facture acquittant de l'encaissement des sommes perçues et de la validation de l'inscription ; dans le cas contraire nous ne débitez pas l'acompte et vous re-contacterons pour vous faire d'autres propositions ou vous restituer l'intégralité de l'acompte.

Concernant les mineurs

Un mineur doit obligatoirement être inscrit sur le même dossier qu'un adulte responsable. Le mineur devra, lors du voyage, être en possession de l'ensemble des documents permettant sa sortie du territoire. Le mineur demeure sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de la personne désignée par celui-ci pendant tout le voyage, quelles que soient les activités pratiquées. La responsabilité du guide ou de l'association ne saurait être engagée en cas de défaut de surveillance.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Prix

Pour toutes les informations concernant les prix et les prestations incluses ou non dans le forfait, veuillez consulter la fiche technique se rapportant au séjour choisi.

1. hors assurance, frais de dossier, frais d'adhésion, frais de dossier aérien.

Modalité de règlement

Un acompte de 30% du prix du séjour est à verser au moment de l'inscription, auquel s'ajoutent :

les frais d'adhésion : 1€/personne ; 5€ pour les groupes à partir de 6 personnes.

les frais de dossier :

- 10€ pour un séjour à forfait réservé au moins 30 jours avant la date de début du séjour,

- 20€ pour un séjour à forfait réservé dans les 30 jours avant la date de début du séjour,

les frais éventuels d'assurance

Pour toute inscription à moins de 30 jours avant le début du séjour, le solde devra être réglé au moment de l'inscription.

Dans tous les autres cas, le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour sans rappel de notre part. Si le solde ne nous est pas parvenu dans les délais impartis, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation, sans rappel de notre part et sans remboursement des sommes déjà perçues.

Les paiements peuvent s'effectuer :

par chèque à l'ordre de « association APPAAT Millevaches »

par carte bancaire

par virement bancaire sur RIB attribué

par espèces, uniquement si vous vous rendez directement à l'agence, dans la limite de 3000 € maximum par commande (dans le respect de la législation en vigueur)

Pour toutes informations concernant les conditions du séjour et les conditions relatives aux modifications et/ou annulation du séjour veuillez consulter [les conditions générales et particulières de vente téléchargeable ici](#).

De même vous trouverez les informations concernant l'assurance multirisque (annulation, perte ou vol de bagages et effets personnels, frais d'interruption de séjour et assistance) que nous vous proposons à chaque demande d'inscription [en téléchargeant les dispositions générales ici](#).

Mentions légales

Association APPAAT Millevaches, siège social : Chez M GRASSER Stéphane, lieu-dit Les Salles 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES

SIREN 804 388 965 ; code APE : 9499Z ; Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM023140001

RCP 128 994 705 : SARL SAGA-BP 27-69921 OULLINS

Garantie financière 4000713224/0 : Groupama Assurance-Crédit, 5 rue du centre – 93199 Noisy-Le-Grand Cedex

